



CAPD du 17 décembre 2013

Déclaration du SE-UNSA 34

Madame la Directrice Académique,
Mesdames, Messieurs

Cette CAPD va étudier les promotions des enseignants du 1^{er} degré de l'Hérault. Le SE-Unsa 34 remercie les services de la DSDEN pour leur écoute et leur réactivité aux remarques et questions soulevées par le travail attentif des élus du personnel. Pour autant, reconnaissons que les opérations de vérification et de contrôle pour cette CAPD ont été compliquées : le SE-Unsa souhaite que des leçons soient tirées.

En effet, les enseignants regardent de très près cette CAPD, et la préoccupation du déroulement de leur carrière, donc de l'évolution de leur pouvoir d'achat est tout à fait légitime. Les enseignants des écoles français ne font-ils pas partie des plus mal payés au sein des pays de l'OCDE ?

Le SE-Unsa a une nouvelle fois pris ses responsabilités en signant en mai 2013 le protocole d'accord sur les mesures catégorielles, avec pour mesures concrètes, la naissance de la prime ISAE dont la première partie a été versée fin novembre, et l'augmentation du ratio d'accès à la hors-classe, effectif dès septembre 2013 et qui doit se poursuivre. Le SE-Unsa a pris toute sa place dans les « chantiers métiers » qui viennent de se dérouler. Des avancées significatives ont été obtenues sur le dossier « direction d'école ». Des perspectives se dessinent sur les dossiers « RASED », « formateurs », « conseillers pédagogiques ». Pour le SE-Unsa, ces chantiers ne sont pas clos. Et il est désormais urgentissime d'avancer aussi sur le dégel du point d'indice et sur la revalorisation des grilles de la fonction publique.

Les considérations économiques et financières concernent les enseignants et concernent l'école, dans une région où 25% des moins de 17 ans sont en situation de pauvreté. L'Hérault n'échappe pas à ce triste constat. L'actualité confirme – si l'on en doutait encore – avec les résultats de l'enquête PISA que l'origine sociale est, en France plus qu'ailleurs, un facteur prépondérant de réussite scolaire. Aujourd'hui, l'immobilisme n'est plus de mise. Le pays tout entier doit relever le défi de l'école en donnant accès au meilleur de l'éducation à tous les enfants. La formation initiale et continue des enseignants, la carte scolaire sur laquelle nous reviendrons après demain en CDEN, la nouvelle organisation de la semaine scolaire et la mobilisation de tous les acteurs sont des leviers qu'il convient d'utiliser au mieux. Le élus du SE-Unsa y porteront toute leur attention.

Dernier élément de mon propos en forme de demande courtoise, mais ferme, Madame La Directrice Académique : apportez soutien et protection de l'institution aux collègues qui sont sous la pression de ceux qui veulent utiliser l'école comme tribune à visée électorale, ou des activistes qui tentent de faire partager aux parents leur idéologie rétrograde. Montpellier, Béziers, Lunel, La Grande Motte, Fabrègues, ... autant de lieux où, en ces temps de perte de repères, il est urgent de conforter les enseignants en les aidant à conserver l'école à l'abri de ces turbulences. L'école laïque, ouverte à tous, bienveillante a besoin de sérénité pour remplir pleinement sa mission. C'est le devoir de l'administration que d'y veiller.

Le SE-Unsa de l'Hérault sera au côté des collègues et exercera toute sa vigilance pour que cela se réalise.